Maternelle - Primaire

Vallet, le 11 juillet 2017

Madame, Monsieur

De GRANDS MERCIS réels et sincères auprès des

- **Enseignants** qui ont déployé leurs talents auprès des élèves pour mettre en place des projets tout au long de l'année pour donner du sens aux apprentissages et les réussir, du plaisir de venir à l'école et vivre ensemble.
- **Elèves** qui ont donné le meilleur d'eux-mêmes pour progresser, s'impliquer dans leurs apprentissages et vivre des relations harmonieuses.
- **Le personnel** qui a eu le souci d'accomplir au mieux ses missions pour accueillir les familles, leurs enfants et contribuer à l'épanouissement de ces derniers.
- **L'association de l'OGEC** qui a assuré une bonne gestion de l'école tant financière que matériel en s'investissant dans de nombreux dossiers pour la sécurisation/ la rénovation et l'entretien de l'école, la poursuite du développement numérique, le dossier des assurances, l'organisation du périscolaire et l'application du cadre règlementaire….,
- **L'association des parents de l'A.P.E.L** qui a mené de nombreuses manifestations. Celles-ci ont permis de répondre aux besoins des projets et des demandes de l'équipe des enseignants au niveau pédagogique tout en instaurant un climat de convivialité et de confiance sans oublier la conférence sur l' « Estime de soi » auprès des familles. Elle a eu le souci de participer à tous les projets au niveau financier, ce qui a permis de réduire les coûts des sorties, des outils de la catéchèse, du voyage de la classe transplantée… Un grand MERCI **à la commission « costumes** » qui a permis de réaliser de beaux spectacles en cette fin d'année.
- **L'équipe des catéchistes au cycle 3** qui a permis de poursuivre notre proposition faite auprès des familles culture chrétienne ou catéchèse en ½ groupe. Merci à : Séverine MAUDET, Alain AUBRON, Mr SAINT REMY, Mylène BOUCHAUD, Martine ZAROTIADES qui témoigné leur foi au cours de ces temps.
- **Père Rémy** qui a accompagné notre projet. Nous avons le regret de le voir nous quitter pour une autre mission sur la paroisse de Nozay. Nous aurons le plaisir d'accueillir Père Stéphane qui lui succèdera dans sa mission sur la paroisse
- **Tous les parents d'élèves** qui nous ont accompagnés dans les nombreux projets en répondant à nos appels
- **La société « art pub »** pour la réalisation de la nouvelle plaquette de l'école.
  Je souhaite remercier sincèrement toutes les sociétés des familles qui ont participé à son financement par la publicité mise pour leur entreprise.

Toutes ces « pépites » sont bien le fruit d'un projet éducatif où chacun œuvre afin que l'élève en soit au centre.

Notre marche « SOLIDAMITIE » a permis de récolter 5185€ qui seront intégralement reversé à l'association pour scolariser 90 élèves orphelins et agrandir leurs classes. Un très GRAND MERCI à tous.

Si vous souhaitez rejoindre l'une de nos associations de l'OGEC ou l'A.P.EL et vous investir davantage dans la vie ou la gestion/ le fonctionnement de l'école (budget, personnel, travaux, numérique…), n'hésitez pas à m'en faire part.

Vous nous avez remis le dossier d'inscription définitif de votre enfant, nous vous confirmons son enregistrement.

Nous vous remercions pour votre confiance et souhaitons à votre enfant une scolarité 2017/2018 remplie d'espérance et de réussites au sein de notre établissement.

La rentrée officielle est le <u>Lundi 4 septembre 2017</u>. Les cars circuleront et le restaurant scolaire fonctionnera.

L'affichage des listes et le temps d'accueil des élèves accompagnés de leur famille dans leur classe se déroulera le Vendredi 1er septembre de 17h à 18h.

Nous nous retrouverons ce vendredi 1er septembre de la rentrée sur la cour de récréation à 18h pour se rassembler autour de notre nouveau projet éducatif qui vous sera présenté avec la nouvelle plaquette.
Un grand merci aux membres des associations qui ont aidé à sa préparation. Ce temps se terminera par un verre de l'amitié offert par l'A.P.E.L.

Si vous avez égaré les listes de fournitures remises dans le cartable de votre enfant, vous les retrouverez sur le site de l'école.

En attendant la rentrée, je tiens à remercier chaleureusement toutes les familles qui se sont investies auprès de l'équipe de l'A.P.E.L Kermesse afin que la fête de l'école soit une Grande réussite .

BONNES VACANCES A TOUS

L'école sera fermée du 18 juillet au 18 août inclus

« Organisation de la Rentrée 2017 »

1) **L'assurance scolaire**
L'assurance scolaire est obligatoire. Vous avez le choix de prendre celle auprès de votre prestataire usuel ou celle de l'école qui vous est proposée auprès de GROUPAMA.
Si vous choisissez celle proposée par l'école Sainte-Marie, vous trouverez ci-joint le bulletin d'adhésion qui est à compléter et à nous remettre

2) **Scolarisation des élèves en 1ère année de PPS ou PS**
Seuls les enfants propres pourront être scolarisés dès la rentrée de septembre.
Les enfants accueillis en PPS seront accueillis seulement les matinées. Afin de respecter le rythme de votre enfant et lui permettre une rentrée en douceur, les enfants de PPS seront accueillis deux demies-journées le premier mois.
Les enfants de PPS ne pourront pas participer aux sorties scolaires sauf celle de la fin de l'année.

Dans tous les cas, votre enfant est bienvenu la veille de la rentrée aux portes ouvertes même si sa rentrée sera retardée en raison de sa propreté. **La photo de classe est prévue le Vendredi 22 septembre. Tous les élèves de PPS et de PS sont invités à y être présents à 9h15** même s'ils ne sont pas encore scolarisés **en raison de leur propreté.**

3) **Différents temps d'accueil**
Afin de permettre à votre enfant de mieux connaître sa future école, nous vous invitons à diverses manifestations :
- Un temps d'accueil dans la classe sera proposé à tous les élèves et à leurs familles **Vendredi 1er septembre de 17h à 18h**
- Une réunion d'informations vous sera proposée au mois de septembre ou octobre
- Le Vendredi 1er septembre de 17h à 18h, vous pourrez rencontrer la coordinatrice du périscolaire sur la cour et inscrire vos enfants aux NTE et/ou périscolaire.

4) Organisation du temps scolaire

	Horaires matin	Horaires après-midi
Maternelles : PPS-PS-MS	9h-11h45	13h15-16h
Maternelles : GS	9h-11h50	13h20-16h
Primaires	9h-12h	13h30-16h
Maternelles et Primaires le mercredi	8h45-11h45	Une garderie gratuite est assurée de 11h45 à 12h30

*L'ouverture des portes de l'école pour les élèves ne se rendant pas au périscolaire a lieu 10 minutes avant soit : 8h50 et **8h35 le mercredi** et 13h20 l'après-midi.*

Le portail de l'école est ouvert dès 8h45 et 8h30 le mercredi. Une surveillance est assurée sur les cours pour les élèves qui arrivent en car ou seuls **à partir de 8h45**.

Les familles et les tuteurs des élèves des classes maternelles doivent attendre sous le préau des MS/GS la sonnerie avant d'accompagner les élèves en classe. L'objectif étant de garantir la sécurité des élèves et de maintenir la qualité d'accueil de chaque enfant par les enseignants dès 8h50 en classe.

Le mercredi après-midi, les élèves inscrits à l'accueil de loisirs Léo Lagrange seront accompagnés par les animateurs du centre qui viendront les chercher à la sortie des classes. **Vous devez inscrire votre enfant directement auprès du centre de loisirs.**

Une garderie est assurée le mercredi jusqu'à 12h30 au sein de l'école.

5) Inscriptions à la catéchèse du CE2 au CM2

Les élèves à partir de CE2 ont le choix de s'inscrire en culture chrétienne ou en catéchèse.

En catéchèse, les enfants sont accompagnés sur le chemin de la foi, ils peuvent demander en deuxième année à se préparer à leur 1ère communion ou au baptême s'ils le souhaitent. Le temps de la catéchèse est animé par des bénévoles de la paroisse et de l'équipe pédagogique.

6) Préparation à la première communion

Les enfants en 2ème année de catéchèse (CM1 ou CM2) recevront une invitation à se préparer à la première des communiions au mois d'octobre. Si vous n'avez pas reçu d'invitation avant les congés de la Toussaint, n'hésitez pas à vous manifester auprès de la paroisse**. Une réunion vous sera proposée au mois de novembre à la paroisse.**

7) Organisation du périscolaire

Les horaires sont : 7h30-8h45 (Mercredi 7h35-8h35) 16h-19h- Les élèves du périscolaire du soir auront un goûter.

Temps d'accompagnement aux devoirs : il est proposé pour les élèves du primaire. Les places sont limitées notamment sur les mardis et jeudis (nombreuses demandes**), il est donc nécessaire d'inscrire votre enfant**.

Les élèves de CP qui s'inscriront aux NTE jusqu'à 17h30, ne pourront pas participer sur la période choisie à l'aide aux devoirs.

16h30 : accompagnement aux devoirs des CP 16h50 : accompagnement aux devoirs des CE
17h10 : accompagnement aux devoirs des CM 17h30 :Fin des NTE

Seuls les élèves inscrits à l'étude pourront participer à l'accompagnement aux devoirs.

Sur le temps du périscolaire, vous pouvez venir rechercher votre enfant à l'heure qui vous convient.

Dans le cadre des NTE (Nouveaux Temps Educatifs), des activités culturelles ou sportives sont mises en place de 16h à 17h30, ils sont animés par des intervenants extérieurs ou l'équipe d'animation du périscolaire. Selon leur classe d'âge votre enfant peut y participer. **Les activités changent à chaque période**. **Un enfant inscrit aux activités doit suivre le cycle complet sur toute la période**. Le planning des activités vous sera remis avant chaque congé afin que vous puissiez inscrire votre enfant, il est aussi affiché dans le panneau du périscolaire. **Elles ne sont pas obligatoires. Seul le temps du périscolaire d'une durée de 1h30 sera facturé pour les NTE.**

Les PS/MS auront des temps d'activités périscolaires proposés par l'équipe du périscolaire des maternelles.

Les activités proposées s'inscrivent sur **4 thématiques du PEDT** (Projet Educatif Territorial) :

1- **Environnement et ouverture à la vie locale** **3- Eveil à l'art et à la culture**
2- **Découverte de pratiques sportives et expression corporelle** **4- Prévention**

La participation à cette activité doit être fondée sur la motivation réelle de l'enfant et ***sur l'assiduité. Les familles viendront chercher leurs enfants sur la cour du périscolaire à la fin de l'activité soit à 17h30.*** **Les élèves qui ne seront pas repris par leur famille resteront au périscolaire. Dans ce cas, vous avez la possibilité de venir le chercher jusqu'à 19h.**

8) **Le temps de l'APC (activités pédagogiques complémentaires)**

Les enseignants peuvent aider les élèves lorsqu'ils rencontrent des difficultés dans leurs apprentissages, les accompagner dans leur travail personnel ou leur proposer une activité prévue dans le cadre du projet d'école.

Tous les élèves peuvent être concernés par les activités pédagogiques complémentaires, à un moment ou un autre de l'année scolaire, selon les besoins identifiés par les enseignants. »

Il est assuré par les enseignants et n'est pas facturé. **Le choix des priorités appartient aux équipes pédagogiques**.

Elles seront mises en place une heure par semaine (une heure ou deux fois ½ heure) de 8h à 9h ou 16h à 17h. Les élèves concernés recevront un courrier et l'horaire.

9) **Le temps d'aide par l'enseignant spécialisé**.

Suite au conseil de cycle, il peut être mis en place des temps d'aide spécialisée auprès de votre enfant en groupe de 2 à 4 élèves sur une compétence précise avec l'enseignant spécialisé. Ce dernier mettra en place un projet d'aide pédagogique.

10) **Le temps de restauration**

Horaires :

11h45 : PS/MS **11h50 : GS** **12h15 à 12h35: CP et CE1**

12h40 à 12h55 : Cycle 3

Pour toutes questions concernant la restauration, il vous suffit d'appeler l'assiette scolaire. **Le restaurant scolaire sera ouvert aux différents temps d'accueil.**

11) **La facturation et la communication**

Dans un souci d'économie et de protection de l'environnement, **toutes les factures et les courriers d'informations vous seront adressés par mail.**

.

N'oubliez pas, vous pouvez retrouver les circulaires, le calendrier, les menus…. sur le site de l'école :

www.ecole-sainte-marie-vallet.fr

Si un nouveau parent voisin arrive dans votre rue, n'hésitez pas à lui parler de l'école Sainte-Marie. Vous êtes ses meilleurs ambassadeurs.

Maternelle - Primaire

Vallet le 4 juillet 2017

Madame, Monsieur

Votre enfant va nous quitter pour un nouveau projet de vie dans un autre établissement. Je souhaitais lui et vous souhaiter de nombreuses réussites.

Sachez que nous avons eu beaucoup de plaisir à l'accueillir et nous vous remercions de votre confiance tout au long de ces années.

Nous espérons qu'il gardera d'excellents souvenirs de notre établissement, sachez que nous ne l'oublierons pas.

Vous trouverez ci-joint notre nouvelle plaquette comme souvenir de son passage à l'école Sainte-Marie.

Je tiens à le féliciter pour tous les efforts fournis tout au long de ces années tant dans ses apprentissages que dans sa vie sociale auprès de ses camarades.

Je lui souhaite de poursuivre un beau parcours scolaire au sein de son nouvel établissement.

Je vous prie de recevoir Madame, Monsieur mes salutations sincères et cordiales.

Patricia SAUVAGE

Chef d'établissement

Maternelle - Primaire

Vallet le 4 juillet 2017

Madame, Monsieur

Votre enfant va nous quitter pour son entrée en 6ème. Je souhaitais lui et vous souhaiter de nombreuses réussites dans son collège.

Sachez que nous avons eu beaucoup de plaisir à l'accueillir et nous vous remercions de votre confiance tout au long de ces années.

Nous espérons qu'il gardera d'excellents souvenirs de notre établissement, nous ne l'oublierons pas.

Vous trouverez ci-joint notre nouvelle plaquette comme souvenir de son passage à l'école Sainte-Marie.

Je tiens à le féliciter pour tous les efforts fournis tout au long de ces années tant dans ses apprentissages que dans sa vie sociale auprès de ses camarades.

Je lui souhaite de poursuivre un beau parcours scolaire au sein de son collège.

Je vous prie de recevoir Madame, Monsieur mes salutations sincères et cordiales.

Patricia SAUVAGE

Chef d'établissement